

## Inégalités et politique de redistribution

L'association « Solidarité et Entraides » est une organisation reconnue d'utilité publique qui a pour vocation d'aider les plus démunis. Elle propose des services multiples d'hébergement, d'aide aux démarches administratives et de réinsertion par le travail.

Dans le cadre de votre formation de technicien supérieur, vous réalisez un stage au siège de l'association. Son président souhaite avoir une vision globale de l'évolution des inégalités en France et s'interroge sur les enjeux de la politique de redistribution.

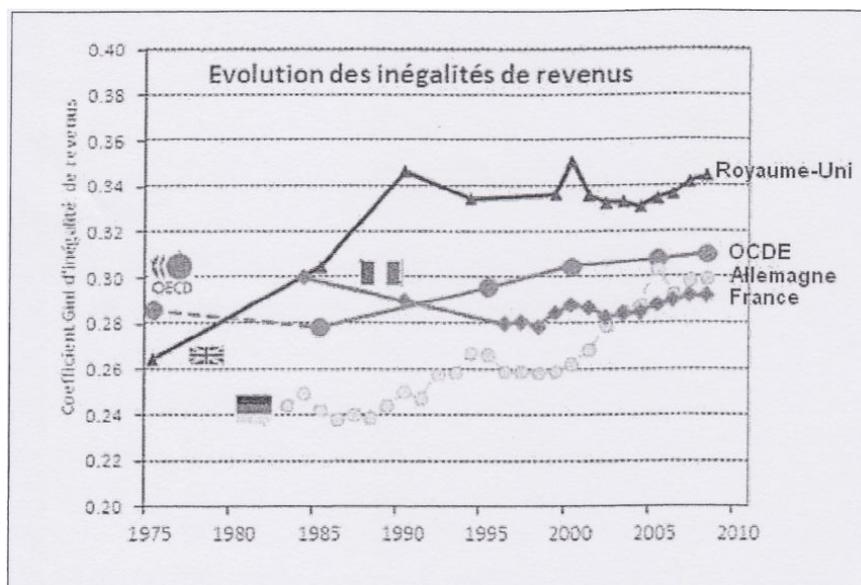
Afin de préparer ses futures réunions publiques et la négociation de son budget de fonctionnement avec les pouvoirs publics, il vous charge de réaliser une note structurée à partir de la documentation réunie récemment.

À l'aide du dossier joint et de vos connaissances, en veillant à préciser les principaux concepts utilisés et à exploiter les sources statistiques mises à votre disposition, vous êtes chargé(e) de concevoir une note argumentée et structurée dans laquelle :

1. Vous présenterez l'évolution des inégalités, depuis 1975, en Allemagne, en France, au Royaume-Uni et de l'ensemble des pays de l'OCDE, puis vous analyserez les inégalités de patrimoine en France et dans le monde.
2. Vous énoncerez les objectifs de la redistribution et classerez les moyens mis en œuvre par l'Etat pour les atteindre.
3. Vous montrerez à quelles contraintes la France et les pays de la zone euro sont confrontés dans la conduite de leurs politiques de redistribution.

### Document 1 Évolution du coefficient de Gini entre 1975 et 2010 pour la France, l'Allemagne, le Royaume Uni et l'ensemble de l'OCDE

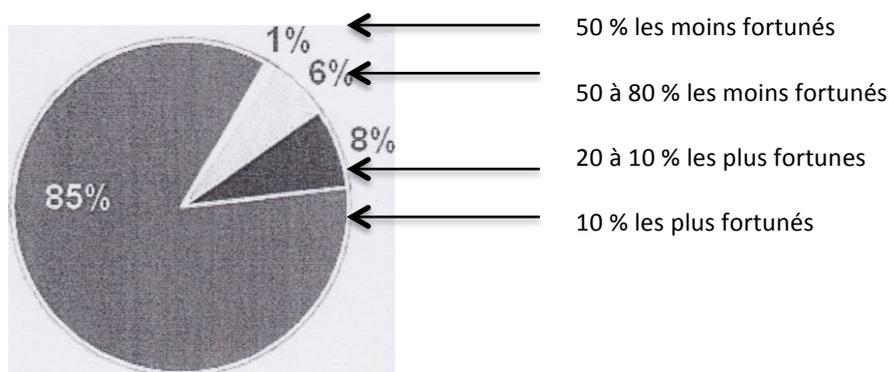
Notes : La valeur du coefficient de Gini varie entre 0 (qui correspond à une « égalité parfaite », chaque personne reçoit la même fraction de revenus) et 1 (qui représente une « inégalité parfaite », la fraction de la population la plus riche reçoit l'intégralité des revenus).



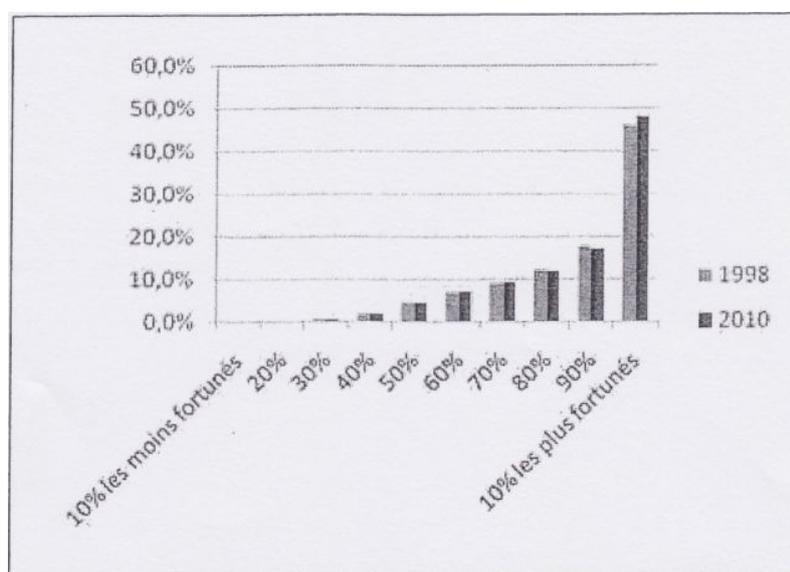
Source : [www.oecd.org](http://www.oecd.org) 2012

**Document 2 L'inégale répartition des patrimoines dans le monde et en France**

Répartition des patrimoines au niveau mondial en 2012



Source : Observatoire des inégalités 07/06/2013

**Répartition des patrimoines en France en 1998 et 2010 (en % par décile)**

Le patrimoine mondial total détenu par les habitants de la planète est estimé à 223 000 milliards de dollars en 2012, soit une moyenne de 49 000 dollars par individu.

Il est réparti de façon profondément inéquitable : 82,4 % de ce patrimoine est détenu par seulement 8,1 % de la population dont le niveau de fortune est supérieur à 100 000 dollars. En revanche, 69,3 % de la population mondiale disposent de seulement 3,3 % de l'ensemble.

Début 2010, la moitié des ménages vivant en France concentrent 93 % des avoirs. Les 10 % les mieux dotés détiennent en moyenne plus d'un million d'euros de patrimoine brut. À l'opposé, les 10 % de ménages les moins dotés détiennent chacun en moyenne 1 351 euros de patrimoine et collectivement moins de 0,1 % de la masse totale. Entre 2004 et 2010, les inégalités de patrimoine se sont accrues, le rapport entre le patrimoine moyen des 10 % de ménages les mieux dotés et celui des 50 % les moins dotés ayant augmenté de près de 10 %.

**Document 3 Inégalités de revenus : comment l'État redistribue la richesse**

Tous les ans à l'automne, la loi de finances arrive en discussion au Parlement. Elle sera votée avant la fin de l'année. Son rôle est essentiel en matière d'inégalités : c'est cette loi qui détermine l'affectation des dépenses et fixe le niveau des recettes de l'État pour l'an prochain. [...]

Le « projet de loi de financement de la sécurité sociale » quant à lui présente les recettes et dépenses des régimes obligatoires de base (assurance maladie, retraite, allocations familiales). [...] Les impôts et les prestations sociales jouent toujours un rôle essentiel dans la réduction des inégalités de niveaux de vie. Avant redistribution, le niveau de vie des 20 %

les plus aisés est au minimum 6,9 fois plus élevé que celui des 20 % les plus modestes, mais il l'est de 3,8 fois plus après impôts et prestations sociales.

En prenant en compte l'ensemble de la distribution des revenus, les prestations sociales expliquent 32 % de la réduction de l'écart entre les plus riches et les plus pauvres, alors que les impôts directs n'en représentent que 17 %. [...] Les impôts qui corrigent le plus les inégalités sont dits « progressifs », parce que le taux d'imposition augmente progressivement avec la ressource taxée (c'est le cas de l'impôt sur le revenu notamment). Mais [...] l'impôt sur le revenu ne représente plus que 7 % de l'ensemble des prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales). A l'opposé, les allocations logement ou chômage et les minima sociaux notamment jouent un rôle de plus en plus grand. [...]

Les services publics de santé, d'éducation et de logement fournissent des prestations en nature gratuites ou subventionnées. Leur rôle dans la réduction des inégalités est central : le montant global de ces services est bien plus important que les prestations monétaires. Au total, ils expliquent 70 % de la réduction de l'écart de revenus entre les plus riches et les plus pauvres. C'est ce qui explique qu'ils ont davantage d'impact sur la redistribution des revenus. [...]. L'école gratuite, les logements sociaux ou les remboursements de soins ne se limitent pas à redistribuer de la richesse, ils permettent également de réduire les inégalités sociales d'accès aux soins ou au logement et d'accroître la mobilité sociale. [...]

Source : Observatoire des inégalités - [www.inegalites.fr](http://www.inegalites.fr), le 12/10/2010

#### Document 4 Les déficits budgétaires en Europe

D'après Eurostat, le déficit public dans la zone euro s'est réduit depuis 2011. En 2012, il s'est établi à 4 % du Produit intérieur brut (PIB). A titre de comparaison, il était de 6,2 % en 2010 et 6,4 % en 2009.

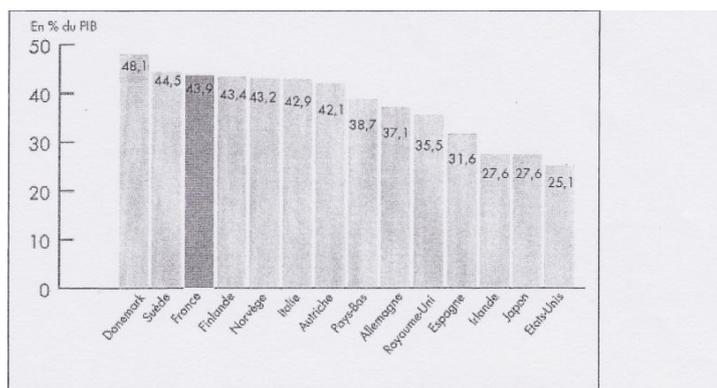
Parmi les mauvais élèves de la zone euro, on trouve notamment l'Irlande et la Grèce, deux pays qui ont eu recours à des plans d'aide. Il y a également l'Espagne, le Royaume-Uni et la France. Paris affiche un déficit de 4,8 % du PIB en 2012, meilleur que prévu mais loin des 3 % exigés par le pacte de stabilité. Bruxelles tolère néanmoins cet écart dans la mesure où ces dépenses excédentaires pourraient autoriser les états à poursuivre une politique budgétaire contra-cyclique en permettant de maintenir l'effet positif de la redistribution sur le niveau de l'activité économique.

Mais c'est la dette publique qui inquiète le plus Eurostat. Elle a augmenté dans la zone euro, passant de 85,3 % en 2010 à 90,6 % en 2012. Quatorze États membres ont dépassé les 60 % prévus par le pacte de stabilité. En tête de ce classement figurent la Grèce, avec 156,9 %, et l'Italie, 127 %. La dette publique de la France a atteint 90,2 % du PIB.

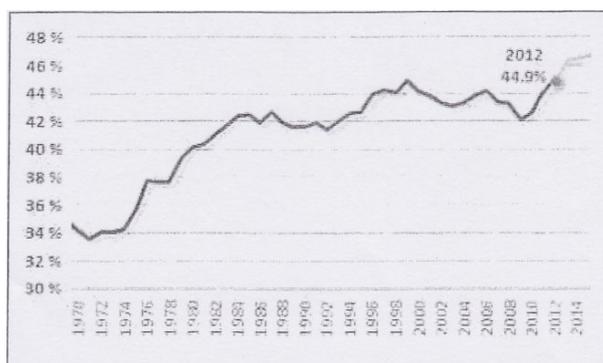
Source : d'après Eurostat, mardi 24 avril 2012

#### Document 5 Taux prélèvements obligatoires (TPO) dans l'OCDE et en France

##### Comparaison dans l'OCDE en 2011



Source : OCDE 2012

**Évolution des prélèvements en France depuis 1970**

Source : [www.vie-publique.fr](http://www.vie-publique.fr) 07/06/2013

Le TPO apparaît relativement élevé en France par rapport aux autres grands pays développés, mais a connu une évolution similaire à celle des autres pays de l'OCDE (qui est passé, en moyenne, de 25,4 % du PIB en 1965 à 33,8 % en 2009 et 33,9 % en 2010) et de l'Union européenne (qui est passé, en moyenne, de 27,6 % en 1965 à 38,4 % en 2009).

L'ensemble des pays de l'OCDE s'est récemment engagé dans une politique de maîtrise du taux de prélèvements obligatoires : ainsi, après avoir progressé de près de 10 points entre 1965 et 2001, le TPO s'est ensuite stabilisé jusqu'en 2007, avant de diminuer du fait de la crise financière. La nécessité de maîtriser les déficits et la croissance de l'endettement publics tend toutefois à faire augmenter à nouveau ce taux dans la zone euro.